

Liste des questions adressées aux candidats :

La pérennité des infrastructures récréatives dans les Laurentides et les changements climatiques : La popularité du plein air auprès des Québécois et des touristes internationaux est en croissance constante depuis la dernière décennie. La compétitivité des territoires pour une part du marché est forte. Ainsi plusieurs gestionnaires privés et publics font face à des enjeux de taille quant aux investissements nécessaires à faire pour que leur centre récréatif demeure attractif. La nordicité des Pays-d'en-Haut et des Laurentides fait partie de l'image de marque du territoire, mais les bouleversements climatiques obligent les gestionnaires des produits récréatifs à diversifier leurs produits afin d'allonger les saisons, à offrir des produits différents pour les saisons « mortes », et/ou installer des équipements permettant d'assurer un enneigement plus constant durant la saison hivernale. La mise aux normes continue des équipements et ces nouvelles obligations dues aux changements climatiques mettent une pression énorme sur les gestionnaires qui ont et auront besoin de soutien pour les investissements futurs.

- Pouvez-vous nous informer sur les éléments qui sont présents dans votre programme afin de répondre à cette problématique dans la région?
- Quels sont les éléments et les actions prévus dans la région afin d'optimiser l'accès au plein air pour les jeunes dans le système d'éducation, l'accès public à certains territoires en plein air et afin de favoriser les déplacements actifs de la population?
- Avez-vous des éléments dans votre programme qui pourraient contribuer à mettre en valeur ce patrimoine immatériel reconnu au niveau québécois?
- *Quelle est ma vision de la pratique du plein air et son apport à la région?*

Pour consulter le document complet incluant les mises en contexte des questionnements voir le document de référence « Questions aux candidats 2022 »

Ci-dessous, les réponses des candidats dans l'ordre de réception soit Mme Karine Steinberger, candidate du Parti Vert du Québec pour la circonscription de Bertrand, Mme Sonia Bélanger, candidate de la Coalition Avenir Québec pour la circonscription de Prévost et Mme Marie-Eve Ouellette, candidate au Parti Humain du Québec pour la circonscription de Bertrand.

Karine Steinberger, candidate du Parti Vert du Québec pour la circonscription de Bertrand.

Je vais commencer par répondre à la question 4 (Quelle est ma vision de la pratique du plein air et son apport à la région?), car elle me permet de me présenter ainsi que mes valeurs personnelles.

Il y a plus de 9 ans, j'ai décidé de m'acheter ma maison à Sainte-Adèle pour me rapprocher de la nature, l'avoir "dans ma cour". J'en avais besoin pour ma santé physique et mentale. Je fais beaucoup de randonnées dans la région et parfois ailleurs au Québec, que ce soit à pied ou en raquette. Mon conjoint, qui est né à Sainte-Adèle, m'a fait découvrir plusieurs sentiers, dont plusieurs à l'abandon. Mais depuis la pandémie, avec l'étalement urbain, beaucoup de sentiers ont été sectionnés ou nous en avons perdu l'accès. J'ai cherché des solutions, mais en tant qu'individu il en a très peu. En faisant mes recherches, j'ai compris que c'était le gouvernement du Québec qui pouvait vraiment faire la différence. Voyant qu'il y avait des élections, j'ai cherché le parti qui correspondait le plus à mes valeurs et proposait de vraies bonnes solutions pour un équilibre durable entre humain et nature. Il me fait grand plaisir de répondre à vos questions pour parler des solutions novatrices proposées dans le programme du Parti vert du Québec.

Question 1: La pérennité des infrastructures récréatives dans les Laurentides face aux changements climatiques.

Dans le programme du PVQ, la protection de l'environnement est très importante. Les propositions sont donc liées à cette vision durable de voir la nature comme une partenaire et non un produit. Il propose l'augmentation d'espaces protégés (30% d'ici 2026) et d'espaces verts aménagés en milieu urbain, scolaire et institutionnel, idéalement reliés ensemble pour créer des "corridors verts" pour aider la biodiversité à rester en santé et garder un équilibre climatique. Il est aussi prouvé que des sentiers bien aménagés (ski nordique, raquette, vélo et pédestre) protègent mieux l'environnement dans lequel ils se trouvent, surtout s'ils sont accompagnés d'une campagne de sensibilisation.

Pour cela, le PVQ s'engage à verser des subventions dans:

- l'écotourisme en plein air (encadrement sur les pratiques).*
- la revitalisation des milieux naturels.*
- favoriser le développement et la protection des infrastructures naturelles.*
- la construction, la réparation et l'amélioration des infrastructures sportives.*
- la construction de plus de pistes cyclables en régions.*

Ce qui permettra d'aider pour l'acquisition d'équipement et matériaux nécessaires pour l'entretien des sentiers et même plus.

De plus, les bénévoles qui aideront à la réalisation de ce type de projets auront droit à un crédit d'impôt. Ce qui apportera plus de main d'œuvre.

Pour être résilient face au changement climatique, il faut tout d'abord protéger notre patrimoine naturel et aussi l'aider à se développer à son meilleur. Travailler avec elle pour la rendre précieuse en toutes saisons.

Question 2: Accessibilité, mode de vie, éducation et mobilité active.

Il est certain que le PVQ adaptera le plus rapidement possible une politique de protection et d'accès aux sentiers pour activités récréatives et touristiques. Il appuie aussi la mise en place d'une politique nationale d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin d'assurer une cohérence des actions de l'État et des municipalités favorisant les grands objectifs nationaux en termes d'environnement, santé et transport actif. Ces derniers auront pour but de lutter contre l'étalement urbain qui fragmente nos sentiers, espaces verts, parcs, zones protégées et autres habitats naturels.

Nous voulons optimiser l'accès au plein air pour les jeunes en donnant des subventions:

- verdir les cours d'école et les relier à un réseau de sentiers lorsque c'est possible, créer des corridors scolaires vert,*
- lancer des campagnes de sensibilisation et encourager les initiatives pour lutter contre la sédentarité,*
- augmenter l'activité physique à 60 min/jour au primaire et secondaire, en encourageant les sorties scolaires en plein air en distribuant les cartes des activités à proximité,*
- sensibilisation du respect des milieux naturels et leur bienfait.*

Pour favoriser la protection de territoires naturels et les "corridors verts", le PVQ veut mettre en place une loi qui permettra à l'État de faire l'acquisition de terrains privés qui seront payés à 80% de la valeurs pré-pandémique et deviendront propriété de l'État, gérer par les OBNL de plein air locaux avec un budget annuel et encadrement ou la SEPAQ. Ceci permettra un accès au public à des sentiers ou pistes cyclables plus étendus, des milieux humides protégés, des sommets de montagnes et bien plus.

Question 3: L'identité, le patrimoine immatériel et la culture.

Il y a tellement de pistes de ski nordique historiques qui sont à l'abandon dans la MRC Des-Pays-d'en-Haut. Le PVQ (et surtout moi personnellement) s'engage à les améliorer, les entretenir et les mettre en valeurs en misant sur la biodiversité québécoise en protégeant la nature qui les entoure pour en faire des "corridors verts". Ces sentiers peuvent aussi être utilisés comme sentiers pédestres l'été avec des panneaux éducatifs et historiques. La piste Élan est un bon exemple de piste fragmentée à accès réduit par les terrains privés, mal entretenue et aucunement mise en valeur. J'adore cette piste qui pourrait bien mettre en valeur le Mont Grand Élan et ce fameux cap de roche où on peut admirer tout Ste-Adèle et les monts voisins.

Depuis le début de la pandémie, il y a eu énormément de dynamitage en montagne afin de bâtir d'énormes maisons qui accueillent souvent plusieurs véhicules, dénaturant complètement le territoire. Ces nouvelles constructions entourées de pancartes "terrain privé" poussent à un rythme effrayant, comme de la mauvaise herbe. C'est donc un projet qui me tient vraiment à cœur. Si je suis élue, j'aurais vraiment plus de leviers pour le réaliser ici et ensuite ailleurs dans la MRC et le reste de la circonscription.

En espérant avoir éclairé la vision et intention du Parti Vert du Québec et moi-même en matière de développement récréatif et d'accessibilité. Au plaisir de se croiser dans les sentiers, en toutes saisons.

Karine Steinberger
Candidate du Parti Vert du Québec – Bertrand

Sonia Bélanger, candidate de la Coalition Avenir Québec pour la circonscription de Prévost

Merci de nous avoir contactés. Nous reconnaissons l'importance que joue votre organisme pour la protection de nos sentiers et espaces récréatifs dans notre MRC.

Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec a toujours été en action pour développement des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air au Québec.

En avril dernier, la ministre déléguée à l'éducation, Isabelle Charest, a annoncé une aide financière de 1,4 M\$ pour l'amélioration, la mise à niveau et le développement de 19 sites de plein air dans la région des Laurentides, dans le cadre du quatrième appel de projets du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratiques d'activités de plein air (PAFSSPA).

Au total, 177 projets ont été retenus un peu partout au Québec, ce qui représente un investissement total d'un peu plus de 14,3 M\$. Ces projets, qui permettront à la population de profiter de façon sécuritaire de la nature, visent notamment des sentiers pédestres, équestres et de vélo de montagne, des pistes cyclables, des pistes de ski de fond ainsi que des aires d'escalade.

Notre région recèle des richesses incroyables. Nous avons à disposition un terrain de jeu magnifique pour en profiter et à protéger.

Cordialement,

Équipe de Sonia Bélanger

Marie-Eve Ouellette, candidate au Parti Humain du Québec pour la circonscription de Bertrand.

Bonjour et merci pour votre initiative!

Le Parti Humain (2 candidats = 1 dans le comté de Bertrand et 1 dans le comté de Prévost) étant en faveur de réunir les citoyen(nes) autour de leurs valeurs communes et de mettre de l'avant un leadership participatif et visionnaire, nous n'établissons pas de ligne de parti. Nous encourageons plutôt les citoyen(nes) à exprimer leurs besoins, leurs intérêts, et à établir, ensemble, des solutions viables que l'on peut collectivement apporter pour le mieux-être de nos communautés et pour répondre à ces enjeux, qui sont, bien entendu, au coeur de nos priorités. C'est ce qui servira de fondation à nos actions communes par la suite. Voir www.partihumainquebec.com

Vous trouverez ci-joint mon communiqué (que vous pouvez publier tel quel) et pour de plus amples informations sur mes positions personnelles sur ces questions, je vous invite à consulter la plateforme de mes élections à la préfecture 2021 : <https://www.marieeveouellette.com/realisation-election-mrc-pays-den-haut-2021-plateforme-electorale/> laquelle présente très bien ma vision du développement viable dans la MRC des Pays-d'en-Haut.

Bien cordialement,

Marie-Eve Ouellette
Chef du Parti Humain
Candidate dans le comté de Bertrand